Association des quartiers de la place Clichy
et des avenues de Clichy et Saint-Ouen

n° 25 automne-hiver 2012

LE BULLETIN DE déCLIC 17/18

Le quartier à l'heure de....

Ces derniers mois, *dé*CLIC agit sur plusieurs fronts !

■ Rue Davy, le marché aux livres
*Le 8 septembre 2012, dé**CLIC 17/18** était présent à ce rendez vous.Voir page 32*

■ ZAC-Clichy Batignolles :
*Le 30 septembre 2012, dé**CLIC 17/18** était présent à la journée porte ouverte. Voir page 14*

■ Avenue de Clichy
De la place de Clichy à la Fourche, les travaux ont commencé en juillet 2012. Voir page 8

■ Incendies de scooters
Compte rendu du conseil consultatif de quartier Batignolles-Clichy sur ce sujet. Voir page 6

L'association rénove son site internet.

Les outils de communication de *dé***CLIC 1718** sont en cours de refonte :

- la nouvelle version du site internet sera en ligne en fin d'année 2012. Son adresse changera à cette occasion. En vous connectant sur l'adresse actuelle www.declic1718-paris.org, vous serez automatiquement redirigé sur le nouveau site.
- sont également prévues : la diffusion d'une lettre d'information numérique et la présence de l'association sur Facebook et Twitter.

Qu'il s'agisse de nous connaître, d'agir, de vous informer, de suivre l'actualité de nos quartiers et/ou d'en découvrir le patrimoine, chacun n'aura donc que l'embarras du choix.

Merci d'accorder votre attention aux annonceurs qui, par leurs encarts publicitaires, soutiennent l'effort d'information de *dé*CLIC 17/18

Des lecteurs nous écrivent

Bonjour,
Je me permets de vous écrire car j'habite dans le 17ème, côté rue Pouchet/Ernest Roche, longée par la petite ceinture.
Celle-ci est debroussaillée mais, sans arrêt, les passants ou voisins jettent des détritus sur la voie. Cela donne un aspect ZONE à cet endroit qui est pourtant agréable.
J'ai contacté Réseau Ferré de France, mais je ne vois pas d'évolution.
Savez-vous qui je pourrais contacter pour trouver une solution à ce problème ?
Je vous remercie pour votre action.
Meilleures salutations

Anne Taburet, rue Ernest Roche

Bonjour,
*Je m'adresse à dé**CLIC** au nom des riverains de la rue Capron pour défendre une certaine qualité de vie et préserver les écoliers du danger croissant qu'ils encourent dans cette rue.*
Sans que nous ayons eu un droit de recours, la mairie a permis l'ouverture d'un Fitness Parc qui depuis septembre draine 1000 clients/jour, rue Capron. Adieu la vie calme de « quartier vert ». Bonjour les dangers de circulation dans une rue surtout fréquentée par des piétons ! Nuisances garanties pour les voisins immédiats !
Les motards, clients du Fitness, roulent vite, à contresens, se garent nombreux sur les trottoirs au-delà de 23 heures (fermeture du centre) et impunément. Ils laissent derrière eux quantité de déchets! Par les baies du Fitness, éclairage éblouissant et intrusion dans nos vies privées. Les ventilations sur rue génèrent chaleur et bruit. Les drapeaux publicitaires ont-ils reçu une quelconque autorisation ?
Pourquoi aucune verbalisation ?
Faut-il attendre un accident grave ? Nous avons contacté la mairie et la préfecture, mais rien ne bouge encore.

Xica d'Autume, rue Capron

On avance, oui mais...

A *dé***CLIC 17/18**, on se veut observateurs avertis de la réalité de notre quartier.
Depuis des années, forte de sa connaissance du terrain, des attentes des habitants, des contacts noués avec nos partenaires : élus, services techniques, d'autres associations parisiennes, notre association a lancé des idées, rappelé l'exigence d'améliorer notre cadre de vie. Où en est-on après des années de « lobbying citoyen » ?
Certes, si on se souvient de l'aspect sinistré de ce quartier il y a une quinzaine d'années, on a avancé. Et pourtant…

La rénovation de la Place de Clichy est une réussite, comme la concertation qui l'a accompagnée. Oui mais le terre-plein central est envahi de motos, les mêmes qui le traversent au droit de la rue de Douai, systématiquement, et impunément.
Le terre-plein des boulevards de Clichy et Rochechouart, de la Place de Clichy à la place du Delta était dans un état pitoyable. Il a été rénové en 2004. Oui mais, rapidement, ça s'est déglingué : barrières abîmées, détritus de toute nature. Et c'est souvent « chaud » la nuit, surtout le week-end.
Avenue de Clichy, c'est mieux qu'il y a 15 ans : pour avoir sans répit alerté les pouvoirs publics, on doit saluer les améliorations apportées. La rénovation est lancée, entre la Place et La Fourche dans un premier temps. La première phase de travaux est menée avec le souci de créer le moins possible de désagréments. La concertation en amont, le suivi pendant les travaux sont exemplaires. Oui mais pourquoi doit-on rappeler encore à certains services de la Mairie de Paris, le souhait des habitants du quartier et la volonté des élus de supprimer l'ensemble des étalages sur l'avenue ?
Sur la ZAC Batignolles-Cardinet, les arbres poussent, le parc Martin Luther King est très apprécié. Les travaux d'aménagement avancent. Autour du jardin, poussent aussi les immeubles. Porte de Clichy, on va refaire une vraie rue vers Clichy-la-Garenne. D'atelier citoyen en journée porte ouverte, la concertation se veut exemplaire. Oui mais des participants à ces ateliers ont le sentiment que, quoiqu'ils puissent dire, les jeux sont faits.
Côté transports, la ligne 13 est toujours aussi surchargée. Un comité de suivi, c'est bien, mais le dispositif Ouragan devant accélérer la rotation des rames est annoncé pour 2013 avec 5 ans de retard, la deuxième sortie à La Fourche repoussée aux calendes.
Aux Epinettes, les aménagements du secteur de la porte Pouchet sont appréciés. Mais si, rue de la Jonquière, la rénovation entraîne une amélioration de l'appareil commercial, elle ne peut rien contre une délinquance endémique.
Alors, que faire ? Continuer à « faire remonter » la parole des habitants dans les Conseils de quartier, les groupes de travail, les réunions publiques, dans nos contacts avec les élus.
Ce Bulletin est à cet égard un outil efficace.

Au printemps 2014, les citoyens renouvelleront les conseils municipaux. Comme en 2008, *dé***CLIC 17/18**, après avoir consulté ses adhérents et les habitants du quartier, présentera leurs attentes aux candidats. 2014, c'est déjà demain. ■

*Les Bulletins de dé***CLIC 17/18,**
lobbyiste - catalyseur- empêcheur de penser en rond .... !

*dé***CLIC 17/18**
3 rue Etienne Jodelle - 75018 Paris
tél 01.42.94.07.75. www.declic1718-paris.org
début 2013 : www.declic1718.org

LE BULLETIN DE DECLIC 17/18 N°25
hiver 2012 - prix 1 € - 4000 exemplaires
Directeur de la publication : P. Limousin.
Contributions : V. d'Alessandro, J-L Dieci, B. Godard, J-B Gonzalez M-Cl. Klode, *trésorière,* J. le Morzellec, *secrétaire générale,* Ph. Lefrançois, F. Limousin, P. Mani, F. Mousel, B. d'Ornano, J-M. Pierra, C. Urbain, C. Vogt • Son contenu n'engage que ses auteurs • Tous droits réservés • **Photos :** *dé***CLIC 17/18** • **Crédits photographiques :** *dé***CLIC 17/18** sauf mention contraire • **Mise en page**: B. d'Ornano • **Impression :** Imprimerie Expressions II 10, rue Bisson 75020 Paris • **Relations avec les annonceurs :** Ph. Limousin. P. Mani, Ph. Lefrançois
Couverture : l'horloge du Lycée Jules Ferry. Photo J-L Dieci

Règlement de publicité : pour la Ville, il est temps de ré-agir

Oui, ré-agir, car la Ville de Paris, depuis de nombreuses années, agissait sans résultat visible jusqu'à maintenant, sur ce que beaucoup de citoyens jugent être une invasion publicitaire.

Paris serait devenu une immense affiche publicitaire. Servie par un règlement laxiste ou ignoré, la pub envahirait tout : abribus, sucettes qui encombrent les trottoirs, panneaux 4x3, affichettes sur vitrines et cafés, bâches publicitaires sur des immeubles en travaux, véhicules publicitaires stationnant dans des quartiers touristiques… Paris mérite mieux.

Petite chronologie :

Dès 2003, la Ville réfléchit à une limitation de la publicité et négocie avec les professionnels pour remplacer le Règlement de 1986 qui avait permis ces dérives.

En décembre 2007, après 4 ans de concertation et le vote par le Conseil de Paris d'un nouveau Règlement Local de Publicité (RLP), ce nouveau RLP est attaqué par les publicitaires. Suite à une erreur de procédure de la préfecture, ce RLP est cassé.

En 2008, le maire et le préfet décident de relancer les groupes de travail : élus, services de l'Etat, professionnels, associations : objectif «réduire l'impact trop important de la publicité». Le nouveau projet voté en septembre 2009 par le Conseil de Paris reçoit un avis favorable de la Commission départementale de la nature, du paysage et

des sites. Il devait être exécutoire en 2011.

Visant à réduire de 30% la surface publicitaire à Paris, le projet prévoyait notamment :

- l'interdiction absolue des panneaux 4x3 sur l'ensemble de la capitale, soit la suppression de 920 panneaux situés essentiellement sur le périphérique et aux abords des boulevards des Maréchaux
- le classement de tout Paris en « zone de publicité restreinte », jusque là réservée aux arrondissements centraux, amenant la suppression des grandes enseignes sur les immeubles haussmanniens
- l'interdiction de la publicité dans un périmètre de 50 mètres autour des établissements scolaires, sur les bords de la Seine, les canaux, la butte Montmartre, les murs en surplomb des jardins publics…
- l'encadrement de la publicité sur les bus et taxis

Ce projet, voté par le Conseil de Paris le 20 juin 2011, devait être applicable en 2013.

Las, il fut victime, non pas d'un nouveau tir de barrage des publicitaires, mais du vote à l'Assemblée nationale d'un amendement dans une loi Warsmann, dite « de simplification », adoptée en procédure d'urgence le 22 mars 2012 en fin de mandature, contre l'avis du Sénat.

Modifiant le code de l'environnement, en contradiction avec les décrets du Grenelle II de janvier 2012, ce texte rend inopérantes les principales avancées du nouveau RLP. Il permettrait aux publicitaires de maintenir pendant encore 6 ans leur dispositif, au lieu des 2 ans qui leur avaient été concédés.

Les Parisiens devront-ils aussi longtemps continuer de voir défiguré l'espace public ? Ce qu'une loi a contré, une nouvelle loi peut le promouvoir ou le rétablir. Une majorité existe certainement pour la voter.

Aux élus de ré-agir. ■

Qui verbalise quoi à Paris ?

Mairie de Paris

PV avec encadré rose code service 093: délivré par la DPP et la DEVE - PV blanc sur papier à en-tête de la Ville de Paris : délivré par la DU
Le montant des amendes varie de 35 € à 1 800 €

Agents d'accueil et de surveillance
Direction des Espaces Verts et de l'Environnement. Ils interviennent dans les parcs et jardins. *Chemise, pantalon et calot bleus, parka grise*

Inspecteurs de salubrité
Centre d'Action pour la Propreté de Paris. Direction de la Propreté et de l'Environnement. Ils interviennent sur la voie publique, *Agents en civil*

Inspecteurs de sécurité
Direction de la Protection et de la Prévention. *Blouson bleu marine avec une bande turquoise, mention « sécurité de Paris»*

Agents assermentés
Direction de l'Urbanisme
Agents en civil

Stationnement
Contraventions aux arrêtés de police. *Arrêts et stationnements dangereux, stationnement interdit ou gênant, etc.*

Incivilités
Contraventions aux arrêtés de police du maire, au règlement sanitaire départemental. *Déjections canines, dépôts d'ordures illicites, nuisances sonores, etc.*

Foires et marchés
Non respect des normes relatives au maintien du bon ordre dans les foires et marchés. *abandon de déchets et de détritus, souillure de la voie publique....*

Emprise sur la voie publique
Non respect des normes relatives au maintien du bon ordre à l'occupation de l'espace public. *Dépassement des étalages et terrasses, présentoirs, etc.*

Circulation
Infraction au code de la Route et aux arrêtés de police. *Excès de vitesse, non respect de la signalisation, conduite en état d'ébriété, etc.*

Gardiens de la paix
Casquette bleue et souple marquée POLICE

ASP Stationnement
Direction de la Police Urbaine de Proximité
Casquette à liseré bleu

ASP police de quartier
Commissariats centraux d'arrondissement
Casquette à damiers bleus et noirs

ASP circulation
Direction de l'ordre public et de la circulation
Casquette blanche à damiers jaunes et bleus

Préfecture de police

PV avec encadré vert: contravention au stationnement - PV avec encadré rose : contravention à la circulation
Le montant des amendes varie de 17 € à 1 500 €

La série noire du quartier des Batignolles

Ces dernières années, les deux-roues ne sont plus à la fête à Paris, particulièrement autour du quartier des Batignolles.

Nombreux sont ceux qui ont été incendiés volontairement (rue Truffaut, rue Legendre, place Biot…). Depuis le 3 mai dernier, les habitants ont vu avec effroi ces incendies se multiplier. En à peine quatre mois, le quartier en a connu sept (deux rue Lemercier, rue Dautancourt, rue Lécluse…). A chaque fois les dégâts matériels sont énormes : façades d'immeubles calcinées, portes cochères à remplacer, commerces inutilisables et, évidemment, les deux-roues sont totalement ou partiellement détruits, ainsi que quelques voitures. Fort heureusement, aucune victime à ce jour n'est à déplorer.

Une enquête de police a été ouverte, et confiée à la Direction de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne (DSPAP). Deux suspects ont été appréhendés ; mais, faute de preuve, ils ont été relâchés. Comme le souligne le commissaire adjoint, M. Authamayou : « *On a des suspicions, mais pas de preuve, et pourtant nous y consacrons de gros moyens* ». En effet, malgré l'intervention de la police scientifique et l'étude des vidéo caméras alentour, l'enquête ne semble pas aboutir à l'arrestation du ou des pyromanes. Face à cette série noire, la mairie du 17ème arrondissement a demandé du renfort auprès du préfet de police. Depuis septembre dernier, des policiers patrouillent en civil dans les rues du quartier, équipés de caméras mobiles. Ces patrouilles ont été renforcées depuis peu et étendues sur toute la Capitale, car les incendies semblent s'être déplacés vers les 9ème et 18ème arrondissements. La mairie a également pris la décision de réduire provisoirement les zones de stationnement des deux-roues dans certaines rues. L'équipe municipale du 17ème, soucieuse de trouver une solution pérenne au problème du stationnement des deux-roues à Paris, organise depuis la rentrée des débats et des réunions avec les habitants mais aussi avec la mairie centrale

Incendie de scooters, rue Lemercier

Le sujet est épineux car certains voudraient voir les deux roues interdits ; mais c'est oublier les difficultés à circuler dans Paris. Et si le 17ème compte tant de scooters, c'est sans doute aussi, en partie, en raison du problème de saturation de la ligne 13 et de ses nombreux incidents.

Monsieur Bénessiano a ainsi organisé, au sein du CCQ Batignolles, de petits groupes de citoyens qui, la nuit, comptabilisent le nombre de deux-roues stationnés dans le quartier. Cette étude devrait permettre d'évaluer, au plus près, le nombre de places nécessaires.

La mairie s'interroge sur la suppression totale d'espaces de stationnement dans les rues étroites et devant les portes cochères, pour les installer autour des parcs, le long des voies ferrées ou sur le terre-plein du boulevard des Batignolles. Mais, selon Madame Kuster, maire de l'arrondissement : « *Les conducteurs de deux-roues, contrairement aux automobilistes, sont peu enclins à faire quelques mètres à pied pour rejoindre leur domicile. Je crains donc un rapide stationnement anarchique sur les trottoirs, car il sera impossible de les enlever tous chaque nuit.* » D'autres solutions sont à l'étude, comme l'installation de caméras sur chaque espace de stationnement. Cette solution serait coûteuse et sans garantie d'efficacité. Une autre idée serait de construire des abris ignifugés, une proposition qui risquerait de défigurer les rues de Paris, en plus de ne pas être bon marché. Il est également question de rendre le stationnement payant comme pour les voitures. Le Maire milite aussi pour que les ponts ne soient plus interdits au stationnement. Monsieur Ménard, Directeur parisien de la Voirie et du Déplacement, a indiqué que les constructeurs travaillaient de leur côté à l'élaboration de deux-roues et de voitures beaucoup moins inflammables. Actuellement, le réservoir d'essence d'un scooter fond en quelques secondes, et ce sont les pneus qui explosent.

En attendant cette solution à long terme, les espaces de stationnement des deux-roues seront réduits pour tenter d'éviter un long alignement de 20 ou 30 deux-roues, trop tentant pour le ou les pyromanes. ■

Publicité

2013 : l'année de la ligne 13 ?

De Bulletin en Bulletin de *dé*CLIC, la ligne 13 et ses problèmes font couler beaucoup d'encre. Et pourtant cette fois-ci, elle retient notre attention par l'annonce de deux bonnes nouvelles. Nous ne boudons pas notre plaisir de vous en faire part.

Tout d'abord la déclaration du STIF (Syndicat des Transports d' Ile-de-France) du 9 octobre 2012 qui confirme - enfin - le prolongement de la ligne 14, dont les travaux débuteront fin 2013. Ce prolongement, à partir de la gare Saint-Lazare, avec 4 arrêts (Pont-Cardinet, Porte de Clichy, Clichy-St-Ouen-RER et Mairie de Saint-Denis), améliorera durablement la situation de cette ligne de métro surchargée.

Après des années de concertation et d'études, le projet est acté, dès avril 2009 par le STIF et le Conseil Régional d'Ile-de-France, la RATP. Si tout va bien, si les travaux ne rencontrent pas de difficultés ou d'imprévus, le nouveau tronçon devrait être inauguré en 2017.

Cette prolongation de la ligne 14 devrait soulager la ligne 13 d'environ 25 %, d'après les études du STIF, et sera la première étape concrète de la réalisation du Grand Paris Express très attendu face à des pôles urbains en plein développement côté Batignolles, docks de Saint-Ouen et Saint-Denis. Vivement 2017 donc, mais d'ici là encore un peu de patience, comme le dit un proverbe turc : « *La patience est la clé du paradis !* »

La seconde information concerne directement la ligne 13 : l'annonce a été faite lors du dernier Comité de suivi de la ligne 13. Il s'agit de la mise en service, en 2013, du système Ouragan, un logiciel qui vise à réduire l'intervalle entre chaque rame, ce qui fluidifiera le trafic. Ce logiciel aurait du être mis en service en 2007, mais a rencontré à plusieurs reprises des soucis de non conformité expliquant ce retard de 5 ans, selon la RATP. Cette mise en route s'échelonnera en cinq phases, avec des week-ends de tests et de probables interruptions de service, en perturbant le trafic le moins possible. L'impact pour les usagers sera majeur. Il devrait mettre fin aux problèmes de « signalisation » et autres motifs techniques de ralentissement..

Utiliser la ligne 13 deviendrait plus agréable en 2013, et comme dit le proverbe chinois : « Patience ! Avec le temps l'herbe devient du lait ».

Oui, 2013 sera bien l'année du changement pour cette ligne surchargée qui a connu pourtant des améliorations depuis plusieurs années (mise en service d'un nouveau matériel, nombre de rames accru, assistants de régulation sur les quais).

Malgré tout, les usagers n'ont pas forcément ressenti ces «plus», notamment en raison de la création, en 2010, des deux nouvelles stations au nord-ouest de la ligne (Les Agnettes et Les Courtilles), ce qui a augmenté le nombre des usagers.

Vivement 2013 et, ensuite, 2017 ! ■

Publicité

Le Lézard Créatif

Un concept innovant pour découvrir ou partager la passion des Arts Créatifs :

- une belle boutique avec ses univers Beaux-Arts, modelage, scrapbooking, home déco..
- mais également des ateliers tous les jours, à la carte, pour enfants, ados et adultes, dans une ambiance conviviale, et encadrés par des animatrices diplômées.

Le + : un accueil chaleureux, la liberté d'accès aux ateliers (chacun son style, chacun son niveau), les anniversaires, et les expositions.

2 rue Gounod 75017 Paris - Tél. 01 83 98 93 91
paris17@lezard-creatif.fr

Bienvenue chez vous

La MaiZon est un lieu chaleureux, convivial et solidaire, ouvert à tous, le soir et le week end.

Au 13 de la rue Collette, face au square des Epinettes, un appartement de deux pièces où les membres de l'association La Maizon s'activent. Leur mot d'ordre : « *Bienvenue chez vous* ! ». En résumé, La MaiZon, c'est comme un « *2ème chez soi* » : ouvert à tous, le soir ou le week-end, pour discuter, manger un morceau, se documenter ou participer à une activité.

Cet espace de convivialité, de solidarité, d'entraide et de partage a été créé à l'initiative de deux habitantes du quartier, Anouk Tabet et Michèle Agin, à l'automne 2004. L'idée de départ était de proposer aux habitants du quartier d'être acteurs du projet en leur donnant la possibilité d'exprimer leurs talents, leurs idées, leurs envies. Cette idée utopique s'est vite concrétisée et vit aujourd'hui à travers La MaiZon. Huit ans après, les fondateurs gardent toujours à l'esprit, et plus que jamais dans cette période difficile, l'idée du projet originel : développer le lien social dans le quartier et lutter contre l'isolement et l'anonymat inhérents aux grandes métropoles.

Un objectif largement atteint :

- développant le vivre ensemble et la mixité sociale par la rencontre entre personnes de catégories sociales et/ou d'âges très différents
- en donnant à ses adhérents l'occasion de valoriser leurs talents en devenant bénévoles d'accueil ou bénévoles animateurs d'ateliers ou de soirées

Aujourd'hui, elle souhaite augmenter le nombre de ses adhérents, afin de maintenir des tarifs abordables. La MaiZon, c'est une équipe d'une trentaine de bénévoles qui accueille les adhérents et les visiteurs principalement en soirée.

Elle propose entre autres :

- des ateliers basés sur les échanges de connaissances (conversation anglaise, multimédia, couture, loisirs créatifs, improvisation théâtrale, cuisine)
- des manifestations culturelles (expositions, concerts, spectacles …)
- des repas à thème, brunchs, goûters

Ces activités sont animées par des bénévoles compétents dans leur domaine d'intervention.

Parallèlement, l'association offre des services solidaires :

- repas solidaire à 1 €, une fois par mois : ce repas, financé par l'association, permet une réelle mixité sociale en offrant à des personnes de différentes origines sociales la possibilité de se rencontrer dans un lieu sympathique
- Noël solidaire : grâce à l'aide de commerçants du quartier, La MaiZon accueille chaque 24 décembre une vingtaine de personnes isolées
- ateliers d'Aide à la Recherche d'Emploi (ARE). A raison de 3 sessions par an, La Maizon organise un ARE collectif d'une durée de 3 mois pour 8 à 10 chercheurs d'emploi. Cet atelier a pour vocation de les aider à reprendre confiance et rompre leur isolement. Il conjugue des techniques de recherche d'emploi classiques (projet professionnel, CV, lettre de motivation) et des activités originales (improvisation théâtrale, relaxation)

En dehors des deux salariés, financés par l'Etat, la Ville de Paris et Solidarités Nouvelles Face au chômage, l'association fonctionne exclusivement grâce au bénévolat. ■

En pratique

13 rue Collette - 75017 Paris .Tél. 01 42 26 33 36
www.lamaizon.com 19h30–22h en semaine, 16h-19h le samedi, 13h-19h le dimanche

Publicité

LES FROMAGES DES BATIGNOLLES -SPECIALITES ITALIENNES
Marché des Batignolles - 96 bis rue Lemercier 75017 Paris - Tél. 01 58 59 17 49 - mobile : 06 85 52 59 11

Dossier

L'exigence d'une charte de qualité des commerces

**Refaire les trottoirs, l'éclairage... Certes.
Mais aussi instaurer et faire appliquer une Charte qualité des commerces !**

Les études que nous avons conduites depuis 1999 montrent que les habitants du quartier, interrogés sur les maux de cette avenue, évoquent la circulation automobile excessive et la mauvaise tenue de certains commerces. *dé***CLIC 17/18** a lancé l'idée d'une Charte de qualité des commerces. Les élus, de gauche comme de droite, y sont favorables. La Ville a repris l'idée. Le cabinet Res Publica est chargé de piloter le projet avec un service de la Direction de l'Urbanisme. *dé***CLIC 17/18** avait étudié ce qui existe dans des métropoles régionales (Bordeaux), de grandes villes (Orléans), de petites villes (Lamballe, Cauterets), une commune de banlieue (Aubervilliers). On a assez de recul pour affirmer que leur Charte de qualité des commerces fonctionne bien. Ces informations ont été en partie communiquées à Res Publica.

Façades commerciales, vitrines, auvents, enseignes, rideaux, étalages, parasols et mobilier des terrasses de café, on consultera nos propositions dans le Bulletin n° 24. Nombre d'entre elles ont été retenues dans le document présenté le 10 octobre par Res Publica, Projet de Charte des commerçants de l'avenue de Clichy de la place à La Fourche (on aurait aimé trouver dans ce titre le mot « qualité »)…

Ce projet seulement incitatif risque de donner toute latitude aux commerçants pour faire un peu n'importe quoi. Il ne retient pas la demande de suppression de tous les étalages. Un consensus s'était pourtant formé à ce sujet. On avait pu le constater lors des 2 réunions publiques (mars et juin 2011) au Lycée Jules Ferry comme aux réunions des 3 Conseils de quartier concernés (Grandes-Carrières, Batignolles-Cardinet, La Fourche-Guy Môquet) : les élus, du 17e et du 18e, de droite comme de gauche, se sont déclarés favorables à la suppression de tous les étalages.

Au contact du terrain, ils ont pu, année après année, constater l'état des lieux :

- la présence des étalages, en partie illégaux et trop souvent mal tenus est unanimement déplorée par les habitants du quartier
- les contrôles étant difficiles et peu efficaces, la verbalisation très peu dissuasive, la suppression des étalages apparaît comme le seul remède
- c'est aussi le vœu de nombre de commerces « sans étalage » dont l'image pâtit de ce voisinage. Si l'on veut attirer de grandes enseignes sur l 'avenue, vœu largement partagé, on ne peut plus accepter le « n'importe quoi »
-l'aménagement de lincolns facilitant les livraisons réduit de 2 mètres la largeur des trottoirs sur ¼ de l'avenue et d'autant l'espace dévolu aux piétons.

Tous ces arguments, les élus les ont repris : depuis des années, ils n'accordent plus de nouvelles autorisations d'étalages avenue de Clichy, la suppression totale étant annoncée lors de la requalification de l'avenue. La requalification du boulevard Barbès a été accompagnée de la suppression des étalages. Cette sage mesure semble bien fonctionner. Un exemple à suivre avenue de Clichy. La rénovation en cours, tant attendue est prometteuse. Le coût en est élevé. La concertation est assez exemplaire.

On ne comprendrait pas que ce programme ne soit pas une complète réussite. Osons un truisme : le projet présenté n'est qu'un projet. Ne pas inclure dans la charte la suppression des étalages est une erreur. Une erreur est rattrapable. Il est impératif d'y remédier, il en est temps encore. Nos élus doivent rappeler leurs prises de position quant à la suppression des étalages.

C'est ce que nous leur demandons. ■

25 octobre 2012

**Le point sur les étalages
de la Place de Clichy à La Fourche
le 10 octobre 2012**

- 3 étalages autorisés, pas nécessairement esthétiques mais respectant la réglementation
- 4 étalages autorisés, mais non conformes ne respectant pas les mesures au sol ou en hauteur. Cela suffirait à faire annuler l'autorisation, après rappel à l'ordre.
- 9 étalages illégaux

La rénovation de l'avenue de Clichy avance !

Après la réhabilitation de la Place de Clichy, livrée en juillet 2010, c'est le tour, depuis juillet 2012, de l'avenue entre la place et La Fourche, attendue et demandée depuis plus de 10 ans.

Elle concerne les « concessionnaires » EDF, GRDF, RATP, CPCU (chauffage urbain), les utilisateurs des réseaux souterrains à rénover avant le début des travaux de réaménagement de l'espace public, trottoirs et chaussée, qui incombent directement à la Ville. Avenue de Clichy et sur des tronçons de rue adjacentes, on a vu apparaître conduits, câbles et tuyaux, l'occasion de « mettre à jour » ces réseaux dont beaucoup ignoraient l'existence, mais dont la rénovation était indispensable. Il est à espérer qu'il ne sera pas nécessaire de rouvrir les trottoirs rénovés avant bien longtemps.

Le Comité de suivi des travaux (élus, services techniques et administratifs, « concessionnaires », représentants des Conseils de quartier, *dé***CLIC 17/18**), se réunit régulièrement. Comment mener 6 mois de travaux lourds, éventrer les trottoirs, une partie de la chaussée, en perturbant le moins possible les activités ?

- les tranchées ouvertes sont rapidement couvertes de plaques de bois ne gênant ni le cheminement des piétons ni l'activité commerciale et limitant le nombre des palissades inesthétiques.

- des « camions aspirateurs » du plus charmant effet avalent la terre dès l'ouverture des tranchées, pour éviter les dépôts de terre et de poussière.

En dépit de quelques sévères bouchons épisodiques, les embouteillages ne sont pas plus fréquents sans doute qu'en période normale, même si la police fut plus présente avant le début des travaux, de février à juin (certains votes en Conseil de Paris relayant des courriers de *dé***CLIC 17/18** n'y étaient sans doute pas étrangers).

Pour la deuxième tranche (janvier-juillet 2013), il serait judicieux, selon notre association, de dissuader les véhicules rentrant dans Paris d'emprunter l'avenue de Clichy, ou au moins les camions de fort tonnage. Comment accepter le passage des « porte-huit », ces poids lourds à remorque qui transportent des véhicules. ? On y reviendra.

Car en janvier 2013, les réseaux souterrains remis à neuf, les tranchées rebouchées, commencera une autre rénovation. Les services de la Ville travailleront sur « ce qui se voit » : trottoirs, éclairages, mobilier urbain, aires de livraison, couloir protégé pour les bus, taxis et véhicules prioritaires côté 17e.

Ces travaux ont été largement décrits dans les Bulletins n°23 et n°24. ■

Calendrier des travaux

- concessionnaires: du 2 juillet 2012 à mi janvier 2013
- voirie: du 2 janvier 2013 à août 2013

Publicité

PURITY-FORT
La Ville aux Champs
Produits Bio Logiques Naturels
Conseils en Nutrition assurés par Naturopathes
71, Avenue de Clichy - 75017 Paris - Tél. 01 44 70 94 13
Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 19h45
Métro : La Fourche - Place de Clichy - Bus : 54 / 74 et 81

De l'Usage du Monde

Il y a tout juste un an s'installait, au 32 rue de la Jonquière, une librairie indépendante et généraliste : l'usage du monde. Un grand bonheur pour les passionnés de livres mais, en même temps, un incroyable pari.

En effet, à Paris, on assiste de plus en plus à la disparition des librairies indépendantes, remplacées par des magasins de vêtements. Les causes sont connues : hausse des loyers en centre-ville, concurrence forte de la vente en ligne, réduction drastique de la rentabilité de ce type de commerce tombée à 0,1 % du chiffre d'affaire, hausse de la TVA, passée au 1er avril 2012, de 5,5 % à 7 % (le gouvernement devrait l'annuler prochainement).

*dé***CLIC** soutient haut et fort ces sympathiques libraires et leur a posé quelques questions.

Libraire, métier ou vocation ?

Katia : « J'ai commencé ce travail à l'âge de 18 ans car je n'avais pas forcément les moyens de faire de longues études. J'ai donc cherché une formation courte qui soit à la fois stimulante intellectuellement et qui me permette de m'assumer rapidement : la librairie s'est imposée naturellement. Après dix ans de métier, je ne regrette pas ce choix. C'est un travail passionnant et exigeant que je ne peux plus quitter. »

Jean-Philippe : « Depuis plusieurs années, j'accompagne Katia dans sa volonté d'ouvrir une librairie indépendante. Au fil de nos échecs et déconvenues, le projet s'est précisé, j'y ai pris part puis m'y suis engagé. C'est devenu notre projet.
J'ai toujours fréquenté les librairies de quartier plutôt que les grandes surfaces. C'est ainsi qu'à l'adolescence, à Lisieux, une libraire m'a fait découvrir Romain Gary. *La vie devant soi* a été un choc et je lui suis extrêmement reconnaissant de m'avoir conseillé la lecture de ce livre. Depuis ce jour, j'ai pris conscience du rôle déterminant de la librairie indépendante dans la société »

Le quartier des Epinettes, et, en particulier, la rue de la Jonquière. Choix ou hasard ?

Tenir une librairie ce n'est pas uniquement vendre des livres, c'est aussi créer du lien social et participer à la vie de quartier. C'est dans cette optique que nous avons choisi les Epinettes, un quartier que nous connaissons bien puisque nous habitons le 18ème arrondissement depuis une dizaine d'années, nous avions donc eu l'occasion de nous rendre rue de la Jonquière à plusieurs reprises. Guy Môquet est sans doute un des derniers quartiers populaires de Paris, dans le bon sens du terme : il abrite de jeunes actifs, des familles, des personnes âgées, des étudiants, une population extrêmement diversifiée.
En réalisant des animations régulières, en travaillant avec les écoles et en privilégiant un rapport intime avec notre clientèle autour de rencontres, de conseils et d'échanges, nous tentons de créer une dynamique culturelle aux Epinettes et de participer au renouvellement du quartier.

Quels sont vos auteurs préférés ?

Michel Déon, Jean Echenoz, Pierre Michon, Laurent Mauvignier, Joan Didion, Ian Mc Ewan, Hanif Kureishi, Raymond Carver : nous sommes sensibles aux histoires qu'on ne quitte pas.
Mais nous aimons aussi la littérature plus sociale qui rend compte de la réalité de notre société : Martine Sonnet, Toni Morrison, Ian Levison, Edgar Hilsenrath, Nathalie Kuperman, John King, Tristan Egolf… Et Nicolas Bouvier bien sûr pour sa poésie.

Parlez-nous du « Prix L'USAGE DU MONDE » que vous avez créé pour récompenser le 1er roman d'un auteur.

Pour fêter le premier anniversaire de la librairie, nous avons lancé, en septembre dernier, le Prix l'USAGE DU MONDE du premier roman qui récompensera un auteur de premier roman de cette rentrée. Nous avons sélectionné cet été 5 auteurs tous très talentueux venant d'univers différents et les clients qui le souhaitent votent pour le roman qu'ils auront préféré. La sélection est la suivante :

- *Les Immortelles* de Makenzy Orcel (Editions Zulma),
- *Le meilleur des jours* de Yassaman Montazami (Editions Sabine Wespieser) : rencontre avec l'auteur samedi 24 novembre à 17 heures
- *Que nos vies aient l'air d'un film parfait* de Carole Fives (Editions le Passage) : rencontre avec l'auteur samedi 1er décembre, à 17 heures
- *Le couvre-feu d'octobre* de Lancelot Hamelin (Editions l'Arpenteur), rencontre avec l'auteur samedi 29 décembre, à 17 heures
- *Viviane Elisabeth Fauville* de Julia Deck (Editions de Minuit)

Le but de ce prix est de créer du lien dans le quartier, que les gens parlent entre eux, se rencontrent et échangent autour des livres.
Les clients qui le souhaitent pourront voter entre le 2 et le 19 janvier 2013 et la remise du prix aura lieu samedi 19 janvier 2013 à partir de 18 heures à la librairie. ■

En pratique

Librairie l'Usage du Monde

Lundi: 14h30 à 20h ; mardi au samedi 10h à 20h, dimanche de 10h30 à 13h.
32 rue de la Jonquière - 75017 Paris
Tél. 01 42 26 65 68 - lusagedumonde@live.fr

Weeka

Le cri du radis

Au Père Pouchet

Brasserie La piscine

Rue de la Jonquière, une dynamique en marche

Depuis quelques temps, il souffle un air de renouveau et de modernité sur l'artère principale du quartier des Epinettes.

Il est aujourd'hui agréable d'arpenter ses trottoirs à la découverte de ses commerces de qualité ou de boire un verre dans les nombreaux bars et bistrots qui la jalonnent**.**

Souvenez-vous.

La rue de la Jonquière, axe incontournable du quartier des Epinettes, voyait son attractivité commerciale décliner. Les commerces fermaient tour à tour, transformant cette artère en une triste voie de circulation.

Heureusement l'ACAJA (l'Association des Commerçants et Artisans de la rue de la Jonquière et des rues Adjacentes) a été créée et a commencé à mobiliser les énergies pour qu'enfin, en 2006, aboutisse la transformation du périmètre boulevard Bessières, avenue de Saint-Ouen, rue Guy Môquet, avenue de Clichy en Quartier Vert. La rue de la Jonquière va bénéficier d'une grande partie du budget alloué par la Ville. Les services de la voirie, en concertation avec les élus du 17ème et les conseils de quartier, redonneront à la rue un nouveau souffle. La circulation limitée à 30 km/h pacifiera les rues du quartier ; certains trottoirs sont agrandis ou élargis, le pont ferroviaire de la Jonquière est repeint et illuminé. Bien des changements …

Restait à améliorer l'attractivité de la rue qui ne manque pourtant pas d'atouts : la Cité des Fleurs, le Centre d'Animation de la Jonquière qui propose un choix varié d'activités de loisirs à visées culturelles et artistiques, la piscine Bernard Lafay, la réputée boulangerie-pâtisserie Vaudron. Une opération d'aménagement concernant le quartier des Epinettes avait été lancée par la Ville en 2007 et confiée à la SEMAEST. L'objectif de Vital 'Quartier est de redynamiser l'appareil commercial, de lutter contre la mono-activité, et de favoriser le maintien des axes commerciaux en sauvegardant ou en réintroduisant des commerces et services de proximité. Les grands projets qui concernent les quartiers environnants (ZAC Batignolles, TGI, requalification de l'avenue de Clichy, GPRU de la Porte Pouchet) sont également annonciateurs de transformations durables qui vont relancer l'activité et l'animation du quartier des Epinettes.

Chez Irène et Bernard

La reprise du café-restaurant Irène et Bernard, vite devenu le QG d'une clientèle jeune qui avait déserté le quartier, est l'expression même de ce nouveau souffle. La Brasserie la Piscine, le Père Pouchet rue Navier, redeviennent des lieux fréquentés par les habitants. Le petit café Le Fer à Cheval organise des concerts live.

Centre d'animation de la Jonquière

Cette dynamique attirera des commerces de qualité. La librairie l'Usage du Monde s'installe en 2011 et devient rapidement un lieu incontournable du quartier. L'ouverture du restaurant Le Cri du Radis offre enfin un lieu où gastronomie et look donnent une image plus « branchée » à la rue. Un caviste, une créatrice de mode, une agence immobilière et d'autres commerces s'installent peu à peu. Encore plus récemment, une jolie boutique informatique a ouvert, animée par Elias et Nico, un duo aussi sympathique que compétent (réparations, gadgets et accessoires, idées cadeaux…).

Du coup, les autres commerces sont poussés à embellir leur devanture et à contribuer à leur tour à ce renouveau.

La Traverse qui parcourt une partie de la rue offre également de la visibilité aux commerces.

Malheureusement tout n'est pas parfait…

Les commerces de bouche et de proximité manquent cruellement. On voudrait encore plus de boutiques de qualité.

Des problèmes de délinquance pourrissent la vie des résidents proches de la piscine, le pont est à nouveau taggué.

Le tronçon de la rue descendant vers le boulevard Bessières n'offre aucun charme. Gageons que l'arrivée programmée en 2017 du tramway améliorera son attractivité.

La requalification de la rue lui a donné une nouvelle jeunesse, l'a rendue visible et attrayante.

Nous avons maintenant besoin de jeunes créateurs et de commerçants ambitieux pour que continue ce renouveau qui changera durablement le visage du quartier des Epinettes. ■

Le regard du docteur Godard :

«la rue Davy ouvre un œil…»

Tout d'abord les riverains observèrent d'un air intrigué cette Traverse venue de la rue Cardinet qui montait la rue Davy en faisant moins de bruit qu'une mobylette, marquait un arrêt devant la pharmacie avant de repartir par l'avenue de Saint-Ouen pour gagner l'hôpital Bichat. Les premières semaines donnèrent l'impression qu'elle tournait à vide et que le quartier la boudait. Puis on la vit, au fil des mois, se charger de deux, trois silhouettes puis quatre, puis cinq… L'habitude était prise et, à l'évidence reconnue pratique, de ce petit bus inter-quartiers qui grimpait le long de la rue Davy comme une sève urbaine. Est venu s'y associer, pour les riverains, le sentiment vague et agréable que leur rue existait bien.

Un autre évènement cette année réveilla la rue Davy. Sans réelle concordance avec les desiderata du Conseil Consultatif de Quartier exprimés quelques mois auparavant, des travaux d'élargissement du trottoir des numéros impairs furent entrepris en plein été, à la surprise générale. L'étonnement passé, ainsi que la déception de voir s'envoler les espoirs et les projets plus audacieux du CCQ, un bon nombre de riverains apprécièrent tout de même que l'on s'intéressât à leur rue et ils en suivirent de près les aménagements.

Si l'ambition du CCQ de faire de la rue une zone de rencontre (cf *dé***CLIC** n°23) semble, pour l'instant, malheureusement oubliée - oubli révélant par là même l'inutilité des réflexions communes sur le sujet - il faut admettre que l'élargissement du trottoir sans aucune voiture pour le border est bien plus qu'un lifting. La rue retrouve perspective et clarté. Les parents avec leur poussette, les groupes scolaires et le piéton lambda déambulent désormais sur le trottoir élargi avec une aisance toute nouvelle et, disons-le tout net, avec un certain plaisir.

La rue Davy commencerait-elle à retrouver sa physionomie d'artère vivante ?... Peut-on aller plus loin ? Oui sûrement, le CCQ l'a déjà proposé.

Existe-t-il des priorités brûlantes rue Davy ? Oui, bien sûr. Comme dans d'autres rues et quartiers. Nombre de boutiques en déshérence, trois immeubles entiers abandonnés depuis des années dont deux au 43 et 45, ravagés, aux façades noircies et éventrées où se perchent dans l'encadrement des fenêtres absentes des pigeons à l'œil torve**.** Ces ruines tristement pérennes amèneront-elles un jour les riverains à tancer nos décideurs urbains à la manière de Baudelaire qui houspillait le vitrier des rues : « *Comment ? vous n'avez pas de verres de couleur ? des verres roses, rouges, bleus, des vitres magiques, des vitres de paradis ? Impudent que vous êtes ! Vous osez vous promener dans des quartiers pauvres, et vous n'avez pas même de vitres qui fassent voir la vie en beau !* ». ■

A quand la placette Bernard-Marie Koltes ?
Le CCQ La Fourche-Guy Môquet souhaite que la placette Davy soit baptisée du nom de Bernard-Marie Koltès, auteur mort à Paris le 15 avril 1989 à 41 ans, et inhumé au Cimetière de Montmartre. C'est l'un des dramaturges français les plus joués dans le monde.

Gare de Saint-Ouen : ultime épisode ?

L'ancienne gare de la petite ceinture qui a été rachetée par la ville devrait dans les deux ans à venir retrouver son aspect d'origine et devenir un lieu de culture, comme le souhaitaient les habitants et notre association. Une réunion, le 8 novembre à la mairie du 18ème a présenté les 5 projets retenus par la ville. L'adjoint au maire Eric Lejoindre a rappelé en préambule le cahier des charges : les candidats se doivent de proposer un projet culturel ancré dans le quartier pour offrir aux habitants des manifestations culturelles mais aussi des ateliers de pratique artistique. Par ailleurs, en contre partie de la prise en charge de la rénovation et de l'aménagement de la gare par le candidat, la ville lui signera un bail emphytéotique de 30 ans. Pour que le projet soit viable financièrement, tous les candidats proposent également des services de restauration, de bar voire de discothèque. Sur les cinq projets deux ont retenu l'attention des participants à la réunion : l'un proposé par une équipe de trois habitants du quartier travaillant déjà dans l'organisation de manifestations culturelles, le deuxième présenté par l'équipe de la Bellevilloise qui a montré avec brio son savoir-faire dans le 20ème arrondissement.

L'adjoint au maire a précisé lors de cette réunion que les habitants et l'association *dé***CLIC** n'étaient là qu'à titre consultatif et que la décision finale reviendrait à la ville en concertation avec la mairie du 18ème. Il a ajouté que la commission se réunirait avant Noël et le Conseil de Paris votera le projet choisi le 11 ou 12 février 2013. Le contrat sera définitivement signé dans les deux trois mois suivants ce qui permet d'envisager une ouverture en 2015. ■

La station de l'avenue de Saint-Ouen en 1889
Source : BNF/gallica/Ecole des Ponts et Chaussées

Brève histoire Elle a été mise en service en 1863, d'abord pour le trafic de marchandises, ensuite pour celui des voyageurs. En 1934, les Parisiens lui préférant le métro, il est mis fin au trafic voyageurs. Elle se transforme alors en salle de cinéma, Le Louis Lumière, de 1938 à la fin des années 50. Dans les années 1990, le trafic de marchandises prend fin. A partir de 1997, Réseau Ferré de France (RFF) loue la gare à des commerces et des bazars. En 2008, elle est enfin protégée ! Aujourd'hui rachetée par la Ville de Paris, elle attend une affectation sociale et/ou culturelle répondant aux besoins des habitants.

Vastes chantiers aux Grandes Carrières

Le périmètre situé entre la Fourche et le cimetière de Montmartre, au-delà de la rue Etienne Jodelle, fait l'objet de gros travaux de construction et de réhabilitation d'immeubles qui vont modifier et rajeunir le quartier.

En effet, trois opérations sont en cours d'achèvement : la construction par COGEDIM de l'immeuble Le Factory, la restructuration de l'immeuble situé 23/27 rue Ganneron; et la réhabilitation de la Villa des Arts.

L'immeuble Le Factory est un programme immobilier privé construit sur l'emplacement d'anciens entrepôts (à l'angle des rues Hégésippe Moreau et Ganneron) qui appartenaient à l'entreprise Glaces Fischer, à l'origine du fameux dessert meringué glacé « Mystère ». Les camions de livraison ont longtemps distribué leurs produits à partir de ces locaux peu à peu désertés. Le futur bâtiment sur 6 étages et 2 niveaux de parking offre 73 logements destinés à la vente, allant du studio au 5 pièces.

Il respecte le Plan Climat de Paris et, à ce titre, intègre les normes les plus performantes. Le prix de vente est de l'ordre de 10 000 euros le m². La livraison est prévue au deuxième trimestre 2013.

Au 27 rue Ganneron, la restructuration d'un immeuble portant à son fronton le nom F. LUCE, bien connu autrefois dans le quartier comme celui d'un restaurant et d'un commerce d'alimentation de la Place de Clichy, est en cours. Il s'agit là d'une opération de réaménagement de l'espace, dans un immeuble de bureaux, sans modification de l'architecture extérieure, visant à créer des logements sociaux. Ceux-ci se répartissent entre 12 logements classés PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration), 25 PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) et 12 PLS (Prêt Locatif Social).

Publicité

Le coût de l'opération est de l'ordre de 13 millions d'euros. L'obtention du label « ABT Environnement » a permis à ce projet de recevoir une participation de la Région Ile-de-France récompensant ainsi son engagement environnemental. Les travaux devraient être terminés au cours du premier trimestre 2013.

La Villa des Arts, située au 15 bis rue Hégésippe Moreau et 35/37, rue Ganneron, est une cité d'artistes construite en 1890 où ont notamment vécu et travaillé Paul Cézanne, Renoir, Toulouse Lautrec, Théodore Rousseau, Dufy, Marcoussis, Eugène Carrière. On y trouve aussi l'atelier de Nicolas Schöffer, précurseur de l'introduction de la cybernétique dans l'art.

La Villa a failli subir un sort funeste à la suite de son rachat, autour des années 2000, par un promoteur qui la destinait à la vente à la découpe, détruisant ainsi sa vocation

artistique.

Cette menace a suscité un tollé et une importante mobilisation, d'autant plus que les bâtiments étaient inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1994. La Ville de Paris, très sollicitée, a finalement décidé d'acquérir l'ensemble afin de maintenir le caractère artistique du lieu, d'y assurer une mixité sociale en matière de logement et de l'ouvrir sur le quartier. La réhabilitation en a été confiée à la RIVP (Régie Immobilière de la Ville de Paris).

La Villa comportait alors 53 lots, Les travaux, engagés début 2010, portent sur la réhabilitation et la création de 35 logements sociaux (17 studios, 16 F2, 2 F3), répartis entre PLAI et PLUS et 48 ateliers et logements d'artistes, ainsi que l'aménagement d'un espace d'exposition situé à l'emplacement de l'ancienne boutique située à gauche de l'entrée de la Villa.

L'opération se déroule en deux phases afin de limiter les nuisances des travaux pour les habitants actuels. La première, d'une durée de deux ans, s'est terminée à l'été 2012. La seconde, qui a débuté en septembre 2012, devrait durer un an et portera notamment sur le remplacement des verrières donnant sur la rue Ganneron. Dès cette année, 17 nouveaux ateliers seront attribués, 8 autres l'année prochaine.

Ce sont donc environ 200 logements neufs ou réhabilités qui seront ainsi proposés dans ce quartier, qui devrait être revivifié par l'arrivée de nouveaux habitants, ce dont on ne peut que se réjouir.

Mais c'est aussi un défi à relever pour nos élus qui doivent faire évoluer en conséquence les équipements publics nécessaires, notamment crèches et écoles, alors qu'ils sont confrontés à la rareté des terrains pour réaliser de nouvelles constructions. ■

Aménagement du secteur « Ouest » de la ZAC des Batignolles

Les projets sont encore à l'étude dans les cabinets d'architectes. Peu à peu, les lignes des futurs bâtiments se dessinent.

En début d'été, les réunions de concertation ont repris en présence des architectes, des opérateurs de la Ville de Paris, de Paris Batignolles Aménagement et du Groupe citoyen dont fait partie *dé***CLIC 17/18**. Des esquisses des projets ont été présentées par les architectes.

Cette nouvelle tranche de travaux se situe entre la voie ferrée et le parc. L'aménagement se fera en deux tranches, la première partant de la rue Cardinet et allant jusqu'à la fin de la dalle SNCF. Les habitants ont, en effet, pu constater la construction d'une dalle de 10 m au-dessus des voies. Sous cette dalle se trouveront les ateliers de la SNCF. Cette dalle par sa hauteur va créer un dénivelé important. Des jeux de terrasses descendront jusqu'au niveau du parc. François Grether, architecte urbaniste de la ZAC, animateur des ateliers rappelle ainsi aux équipes : « *vous êtes les acteurs d'un morceau de ville sur un relief artificiel* ».

Une nouvelle voie, provisoirement appelée Nord-Sud et large de 23 mètres, reliera la rue Cardinet au boulevard Berthier ainsi que la rue de Saussure par un nouveau pont et une passerelle piéton. Cette première parcelle a donc été divisée en 5 lots attribués à 11 équipes d'architectes. Seront construits des immeubles de bureaux et des logements étudiants et doctorants, des commerces et centres commerciaux le long de la voie ferrée, des logements le long du parc, une crèche de 66 berceaux, un gymnase, une école, et deux entrées de métro pour la ligne 14. Ce nouveau quartier devrait voir le jour fin 2015.

La particularité de l'aménagement de ce quartier ouest a été de désigner des équipes d'architectes non soumis à un concours mais acceptant de travailler en ateliers. Ces séances de travail collectif les obligent à modifier leurs projets, à tenir compte de celui des lots voisins, et des demandes de la ville. Ces ateliers sont donc parfois houleux, chacun tentant de défendre son point de vue. Car si la variété des signatures prime, les concepteurs doivent veiller à l'intégration des ouvrages dans l'ensemble du projet et harmoniser leurs dessins pour assurer ainsi la cohérence de l'ensemble. Par ailleurs, tous les bâtiments longeant la voie ferrée ont des contraintes et des exigences particulières : pas de balcon, pas d'ouverture sauf en oscillant battant, par exemple. En outre, ils seront obligés d'installer des « boites à ressort » qui permettent de réduire les nuisances sonores des trains. L'idée des participants étant de mettre en valeur ces boites plutôt que de tenter de les cacher. De même qu'ils réfléchissent à faire travailler un ou plusieurs artistes sur les entrées de métro, avec l'accord de la RATP.

L'atelier du 30 octobre avait pour thème : les soubassements et rez-de chaussée. Comment faire le lien entre les lots, mais aussi entre l'espace public et l'espace privé ? Et comment faire la transition entre le parc et l'espace bâti ? Lors de cette réunion, il a aussi beaucoup été question des nombreux commerces, du centre commercial et des restaurants et cafés qui vont animer le quartier. Si aucune charte de qualité n'a été pensée pour la ZAC, Le concessionnaire unique des commerces du quartier ouest a voulu être rassurant en précisant que les futurs locataires devront répondre à un cahier des charges et à un règlement en cours d'élaboration.

Un nouvel atelier est prévu le 15 novembre en attendant les architectes devront revoir leur copie pour répondre aux demandes de la ville et des urbanistes : « *plus de simplicité, pas d'effet de style pour partager une seule ambiance.*» ■

Publicité

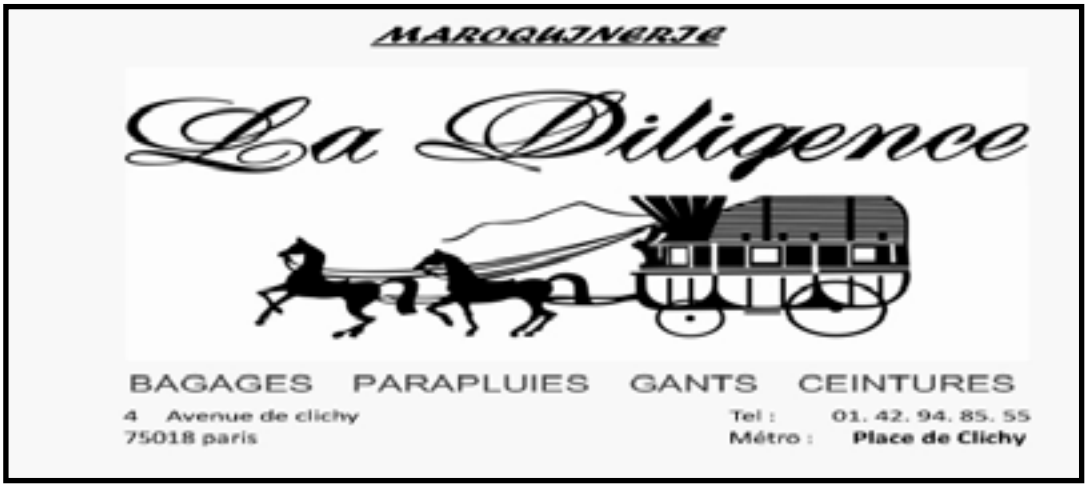

Batignolles : l'imagination au pouvoir ?

On peut en effet se poser la question en l'état actuel d'avancement du projet. Autant on a salué l'architecture de la rue Pierre Rebière dans d'autres Bulletins, autant on s'interroge : l'aménagement de la ZAC Batignolles une fois terminé montrera-t-il l'imagination dont auront fait preuve les politiques, les décideurs et les architectes ?

En effet, la créativité, ne semble pas être l'apanage de ce début de vingt et unième siècle. En musique, la mode est au recyclage des anciens. On n'aura jamais autant revu sur scène les ringardisés du siècle dernier. Plutôt que de se projeter vers l'avenir, notre pays se complaît dans les commémorations, les anniversaires… Le culte de l'ancien est à l'honneur. Et parce que tout était mieux avant, la société oublie que le futur c'est demain.

L'aménagement de la ZAC des Batignolles ne semble pas actuellement en apporter la preuve. Ce grand espace de plusieurs hectares ne brille pas par son avant-gardisme. Les projets architecturaux n'ont rien de révolutionnaire, ils sont dans la droite ligne de ce que l'on fait depuis 30 ans au moins. On pouvait légitimement espérer que cette terre, vierge de toute construction ancienne, soit le laboratoire de ce que sera la vie des Parisiens de demain. Mais à l'heure où les premiers immeubles sont sortis de terre, la déception est grande. Ce lieu ne sera pas une pépinière de génies novateurs. Mises à part les quelques directives écologiques aujourd'hui obligatoires et indispensables, rien de spectaculaire pouvant prétendre à devenir modèle ou référence. Peu importe les différents changements de société qui se dessinent, les trames de la réflexion restent inchangées depuis deux siècles.

Les stéréotypes ont la vie dure. Ainsi, comme hier, commerces au rez-de-chaussée et appartements au-dessus. Et pourtant, les chiffres montrent chaque année que l'avenir est au commerce en ligne, que la tendance dédie le week end aux loisirs en famille ou entre amis et non plus aux courses. Pourquoi ne pas alors plutôt réfléchir à des espaces voués à la création, au sport, à la détente, plutôt qu'aux commerces qui risquent fort de rester vides et vite devenir des espaces souillés ou murés ?

La crise va probablement accélérer les prémices d'un changement des esprits et des comportements. Des changements qui se dessinent déjà sur la toile (site de troc, covoiturage, regroupement selon des affinités ou des compétences etc.).

La centrale photovolatïque sur les toits de l'immeuble «Quintessence»

Pourtant, aucun des futurs immeubles ne prévoit d'espace communautaire tels que des salles de sport, espaces de jeux ou d'activité pour les enfants à la sortie des classes, voire même un café ou une bibliothèque-laverie. Les mètres carrés sont chers. Enlever machine à laver et sèche linge est un gain de place, outre qu'il est aussi une économie pour le porte monnaie. Le bricolage n'a jamais autant attiré hommes et femmes, aurait-il été incongru de créer un grand atelier où chacun puisse exprimer ses talents ? Et pourquoi encore, ne pas imaginer dans l'ilot un lieu destiné aux fous de la mécanique ou de la petite reine pour réparer vélos ou scooters ? Des lieux qui, en plus de servir l'habitant, ont l'avantage de créer un lien social, comme ont pu l'être, en leur temps, le puits d'eau ou le lavoir. La cité n'est plus dortoir mais lieu de vie, d'échanges et de sociabilité.

Les jardins partagés connaissent un engouement. Où sont-ils ? Ce ne sont pas les malheureux petits mètres carrés alloués qui pourront répondre à la demande croissante.

De même, si les chiffres montrent que la quasi-totalité des Parisiens ont accès à internet, ces derniers n'ont malgré tout pas fait émerger auprès des maîtres d'œuvre ou des décideurs la simple idée d'installer un intranet pour la ZAC. Service de petites annonces, d'information en tout genre, comme la fête des voisins dont la réussite n'est plus à prouver... Un intranet au service de la convivialité et de la citoyenneté est-ce une utopie ?

Nous espérions cette nouvelle bourgade sans voiture (ces dernières restant au parking à l'entrée de la cité). Mais, il a fallu que la municipalité crée des rues, des routes et des ponts supplémentaires pour une meilleure circulation automobile pendant que nos voisins du Nord choisissent de dédier plus d'espace aux piétons et aux vélos.

Sommes nous voués à toujours avoir un train de retard…Et pourtant les politiques ne cessent d'affirmer que notre avenir dépend de notre imagination et de notre capacité à innover et à rebondir… ■

Les toits des Batignolles, pionniers du photovoltaïque

La plus grande centrale photovoltaïque de Paris – 500 m²- vient d'être implantée sur les toits de l'immeuble «Quintessence» de la ZAC Clichy-Batignolles. L'électricité produite, - soit 96 kilowatts-crête, la puissance électrique maximale-, sera revendue à EDF, le bénéfice généré sera réparti sur les locataires, en allégeant les charges.

D'ici à 2017, les immeuble de la ZAC compteront 40 000 mètres carrés de panneaux. Le futur Palais de Justice en sera lui aussi équipé !

Ce projet s'inscrit dans le Plan Climat de la Ville de Paris qui vise à réduire de 75% les émissions de gaz à effet de serre en 2050 par rapport à 2004. A vérifier.

Et puis, on a besoin de symboles !

Supprimer la barrière entre Paris et Clichy-la-Garenne

Mené à bon train, de mai à juillet 2012, l'atelier citoyen « Porte de Clichy », a remis ses propositions pour l'aménagement de la porte de Clichy, et pour la conception du parvis du Futur Palais de Justice de Paris. Ces éléments sont destinés à enrichir le contenu du programme remis aux architectes.

Parisiens et Clichois ont, ensemble, arpenté le site, échangé avec François Grether, architecte-urbaniste de l'opération Clichy-Batignolles, et avec Bernard Plattner, architecte de l'Agence Piano. Ils ont mis en commun leurs constats, questions et suggestions pour humaniser cette zone sans âme, grise de pollution et au vacarme automobile assourdissant. Les défis à relever ne sont pas minces.

Extraits des «contributions des citoyens» de l'atelier «porte de Clichy» août 2012

Circuler

Aujourd'hui, 3 000 véhicules transitent par l'Avenue de la Porte de Clichy aux heures de pointe, les croisements des flux y entraînant de fréquentes congestions. Et, les piétons et cyclistes contraints d'y passer se trouvent confrontés à un parcours d'obstacles.

Les objectifs à atteindre sont les suivants :

- améliorer la desserte en transports en commun : PC, bus 54 et 74, futur tramway T3, ligne 14
- faciliter les cheminements des cyclistes et piétons depuis et vers Paris par : des passages piétons raccourcis, des trottoirs libérés des mobiliers urbains, et l'utilisation de l'actuel couloir de bus du PC une fois le tramway arrivé Porte de Clichy
- fluidifier la circulation routière : les voies dédiées aux bus seront aménagées sur les parties latérales, la largeur globale de l'avenue sera réduite, et l'on conservera 2 fois 2 voies de circulation.

Faire oublier le périphérique

Comment effacer cette frontière entre Paris et Clichy-la-Garenne ? Comment (re)créer des liens entre les quartiers et les espaces naturels ? Le projet mise sur plusieurs solutions :

- atténuer les nuisances visuelles (périphérique, panneaux publicitaires), sonores (par un mur anti-bruit, et la présence de l'eau), de la pollution de l'air (par une trame végétale)
- améliorer la transparence et la lumière, sous le périphérique, de nuit comme de jour
- créer une liaison verte entre le Parc Martin Luther King et les parcs clichois
- recréer un lien bâti continu, et retrouver une mixité d'occupation de l'espace, en conservant les équipements existants, et en créant 10 500 m^2 de logements, bureaux et commerces en rez-de-chaussée
- développer les commerces le long de l'avenue et sous le périphérique.

Se retrouver, se divertir, se cultiver

Peu de lieux de convivialité, de cafés, de restaurants, d'activités de loisirs. La place des Nations Unies est appréciée mais peu vivante.… Dur, dur d'imaginer ce couloir de passage plus hostile que propice à la présence humaine, comme un espace public attractif ! Les propositions ne manquent pas :

- animer les deux places de la Porte : la Place des Nations Unies, côté Clichy-la-Garenne, avec une fontaine pour créer une ambiance sonore ; et le parvis du futur Palais de Justice, avec un miroir d'eau, des kiosques…
- compléter l'aménagement de la place des Nations Unies avec des arbres, des bancs en bois , des allées…
- conserver les équipements actuels (gymnase Biancotti, lycée Balzac)
- anticiper l'installation de kiosques, terrasses de cafés et de restaurants…
- favoriser la liaison entre le parvis du futur Palais de Justice et le Parc Martin Luther King
- mettre en valeur le patrimoine historique et culturel : les fortifications, le théâtre de l'Odéon, les ateliers Berthier

Le choix des architectes qui seront retenus pour l'aménagement de l'Avenue de la Porte de Clichy est prévu en fin d'année 2012. Formulons le vœu qu'ils fassent preuve d'imagination pour que la future Avenue de la Porte de Clichy soit non seulement fonctionnelle, mais aussi animée et attractive, et qu'elle recouvre sa vocation de lien entre Paris et ses voisins. ■

Pour en savoir plus

www. clichy-batignolles.fr

Les « fortifs » vont-elles retrouver leur panache ?

L'aménagement de la Zac Batignolles, plus particulièrement la zone du futur Palais de Justice, met en lumière un monument oublié : le bastion 44 de la porte de Clichy.

Les vestiges du mur d'enceinte de Thiers

Créée entre 1841 et 1844, l'enceinte de Thiers a repoussé les limites de Paris. L'ouvrage fortifié de 150 mètres de large sur 33 km de long est familièrement appelés « les fortifs ».

Les Batignolles conservent un des rares vestiges des fortifications visibles à Paris. Long de 300 mètres et haut de 5 mètres (contre 10 mètres à l'origine en raison du remblais), ce « bastion 44 » se trouve à l'angle de la rue André Suares près des magasins de décors de l'Opéra de Paris.

Ignoré de beaucoup, le chantier du futur Palais de Justice, devrait permettre de réhabiliter ce morceau d'enceinte. Un monument qui a connu de nombreux revers et qui a échappé à la destruction des fortifications en 1919.

Une zone, qui a été très mal famée dans le passé, comme le raconte une habitante du quartier. « *A la porte Clichy, il y avait un vrai bidonville, là où allaient les gens qui voulaient se cacher. On parlait de nid à rats, de repère aux couteaux. Il était hors de question de s'aventurer là-bas. Pendant la guerre, les Allemands les ont menacés : « Vous avez 48 heures pour partir, sinon on ira au lance flamme ! ». Après la guerre, elle se souvient que, petite fille, le médecin de famille leur avait conseillé d'aller sur les fortifications (sauf celle de la porte de Clichy !).*

On disait alors « les forts ». On n'y allait jamais seul, c'était considéré comme aventureux. Pour y aller, on partait comme pour un voyage, accompagnées d'une jeune fille, la fille de la bougnate. On préparait les paniers avec le goûter. On y allait en char à banc. C'était une véritable expédition. J'aimais bien, c'était l'aventure, on montait sur des espèces de petites collines, il y avait des fleurs, on faisait des bouquets, qui ne devaient pas avoir grande allure ! Il y avait des dalles, on jouait beaucoup dessus. On rentrait exténuées, noires de crasse. Tout juste bonnes à être plongées dans le baquet familial, avec de grosses éponges ! » ■

La barrière d'octroi à la Porte de Clichy en 1907

Les coulisses des ateliers Berthier

A quand l'ouverture au public des prestigieux ateliers de l'Opéra Garnier et de l'Opéra Bastille ?

Derrière les murs noircis par la pollution et le temps, sont conservés, restaurés et créés nombre de chefs d'œuvre de l'Opéra Garnier et de l'Opéra Bastille

Construits en 1898 par Charles Garnier, l'architecte de l'Opéra Garnier, ces trois bâtiments sont aujourd'hui inscrits à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques. Deux immenses plateaux servent à la préparation des spectacles de Garnier et Bastille. L'un accueille les répétitions avant les représentations. Sur l'autre plateau, deux à six peintres restaurent ou créent en permanence des décors.

C'est là aussi que sont stockés, sur 1600 m2, les décors des grands classiques - telles les toiles dessinées par Picasso pour « Parade » de Cocteau – et de créations contemporaines, comme l'un des chevaux de « l'Orestie » d'Olivier Py.

Enfin, un gigantesque vestiaire est réservé à la conservation des costumes : tutus, robes noires de Carmen, ou bien encore les maillots de bain tricotés de Chanel.

L'Opéra réfléchit avec la ville de Paris, dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Clichy Batignolles, à une ouverture de ces ateliers au public Bienvenue dans les coulisses de l'Opéra ! ■

La rentrée 1940 – 1941 au Lycée Jules Ferry : Elyane Géraud* témoigne

Elyane a encore en mémoire une grande bâtisse, l'extérieur austère quasi de forteresse, l'intérieur aéré ouvert sur une cour, des arbres ; tout en couloirs lumineux, en parquets de bois chauds et luisants, en salles de classe tranparentes qu'ornent et rendent gaies de longues fresques stylisées de fleurs et de plantes auxquelles elles doivent leur nom, les iris, les lauriers, les chênes, les pensées, les tamaris… Pas vraiment un lycée caserne !

Je ne flânais pas pour aller, du boulevard Malesherbes où j'habitais, au lycée, place de Clichy qui n'avait pas bonne réputation et je rentrais vite, préoccupée par mes devoirs, et le Bac. Etrangement je ne me souviens pas d'avoir vu beaucoup de soldats allemands à proximité de Jules Ferry en ce temps d'occupation.

Chaque matin la porte monumentale de bronze et de verre laissait s'engoufrer les filles qui, dans le préau, montraient hâtivement leur carte au concierge et filaient en cours. Autres temps d'alors, autres moeurs : en temps de guerre plus de ces indescriptibles blouses ; on s'habillait comme on pouvait au rythme aléatoire des points textiles. En revanche fut institué le rite de 10h30 de la distribution, par un état bénévolent, de gâteaux vitaminés. Cependant, perdurèrent de sévères interdictions telles celle de ne pas porter de chaussettes aux beaux jours et de se maquiller. Ça jamais! Je retrouvais alors les professeurs, certaines chahutées, d'autres craintes ou méprisées, quelques unes adorées, pas encore oubliées. Au fil des souvenirs… Les cours de dessin avaient lieu dans une grande salle; des cours de musique aucun souvenir; les cours de couture étaient transformés en cours de tricot. Chaque trimestre était ponctué par des compositions redoutées.

Je me sentais proche de mes professeurs qui voyaient chaque jour les maux qui taraudaient leurs élèves, engelures pendant ces hivers si froids de la guerre, dans un lycée à peine chauffé, et la faim, toute l'année. Comme elles avaient de la chance celles qui pouvaient aller à la neige et garder leur chaude tenue de montagne pour aller en classe, et celles encore plus privilègiées qui avaient de la famille à la campagne, non loin de Paris ! Les distractions ne manquaient pas, j'aimais les cours d'éducation physique, les concerts des Jeunesses Musicales de France, les activités théâtrales. Le clou de l'année était la distribution des prix. Ce grand évenement avait lieu en présence de la Directrice, de toute l'administraion, des professeurs, des parents et des jeunes filles que le Ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse, Abel Bonnard, incitait, par une directive, à aider aux travaux des champs pendant l'été autour du mot de ralliement : « L*e printemps de notre jeunesse se retrouve dans l'été de nos terres* ».

Dès ma première journée de classe, je me sentis bien. Je me fis des camarades Colette Singer, Denise Bernard, nièce de Tristan Bernard dont on racontait la libération du camp de Drancy, Melle Meyer qu'on laissa tranquille bien que juive, sur intervention de l'Ambassade d' Argentine. Selon moi la solidarité prédominait, je n'ai pas souvenir de discrimination à l'égard des élèves juives. On parlait juste un peu de celles qui avaient quitté le lycée pour aller en province ou de celles dont les parents avaient été arrêtés. A-t-on jamais parlé du 10 juillet 1942 ?

Pour autant, on n'a pas laissé la guerre à la porte quand quelques courageuses ont écrit un V de la victoire ou « Rostov est reprise » (début 1943), sur les murs, à la craie. Les manifestations de patriotisme n'auront sans doute pas manqué chez les élèves, les professeurs et la Directrice du Lycée Jules Ferry. ■

* Elyane Géraud fut elle-même sous la protection du Consulat de Turquie

Publicité

Le Lycée Jules Ferry fête ses 100 ans

Un peu d'histoire pour raconter la naissance de cette noble et réputée institution de la place Clichy

Le 15 mars 1912, est posée, place de Clichy la première pierre d'un lycée de jeunes filles à la place d'un ancien couvent. Ce sera le lycée Jules Ferry. Conçu par l'architecte Pierre Paquet, le bâtiment sera moderne à structure en béton armé, aux matériaux classiques - les briques colorées - ou nouveau – le béton. Le temps est à l'hygiénisme, ainsi les salles de classe seront-elles vastes, amplement ouvertes sur la cour, par de larges baies vitrées et desservies par un couloir, côté rue. La transparence des lieux laisse entrer l'air et la lumière.

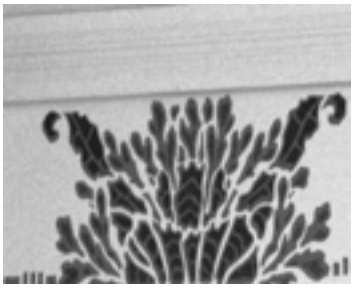

Le 26 octobre 1913, sont réunis Louis Barthou, Président du Conseil, Louis Liard, vice-recteur de l'Académie de Paris et Madame Jules Ferry (Jules Ferry étant mort en 1893) pour inaugurer le lycée encore incomplet. Ce n'est qu'en 1917 que l'aile de la rue de Douai est construite ; en 1932–1934 les derniers bâtiments du couvent sont détruits ; en même temps est ajoutée la coupole de béton et verre du réfectoire dans la cour ainsi que le gymnase/verrière du 5ème étage.

Les fresques de fleurs et de plantes des salles et des couloirs, les mosaïques des sols et des murs, les vitraux, le mobilier, les éclairages témoignent du souci qu'a eu Pierre Paquet de travailler avec des artistes.

Le lycée connaît vite le succès. Il propose des sections enfantines, des classes primaires et élémentaires, des classes du premier et du second cycle.

Mieux, dès 1917 est créée une classe préparatoire à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures. On y préparait également le concours d'entrée à l'Ecole d'Ingénieurs Céramistes de Sèvres, à l'Ecole de Physique et de Chimie, à l'Institut agronomique.

Le Lycée Jules Ferry était considéré comme le plus grand lycée de jeunes filles de la rive droite.

On raconte que c'est un groupe d'élèves de Jules Ferry qui offrit à Clémenceau le porte-plume avec lequel il signa l'armistice en 1918.

Plus tard, on trouvera des divisions de classes préparatoires à l'Ecole Normale Supérieure de Fontenay. On y enseigne l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol et le russe, et l'Histoire des Arts depuis 2000.

Pendant la seconde guerre mondiale, la vie continua, mais les effectifs chutèrent. Un comité de résistance s'organisa autour d'une partie du personnel. De nombreuses élèves juives furent déportées.

Après 1945, il y a trop d'élèves, on ouvre alors des annexes : annexe de la Jonquière (actuel collège Mallarmé), annexe Bessières (actuel lycée Honoré de Balzac) ■

Le programme des festivités du centenaire du lycée Jules Ferry

Un comité pour le centenaire s'est constitué pour préparer les célébrations qui auront lieu à cette occasion. Plusieurs évènements sont programmés :

- Des expositions sur l'architecture, sur l'histoire de l'institution et des enseignements, et sur la vie quotidienne au lycée
- Des visites guidées
- Des conférences sur Jules Ferry et la laïcité, sur l'histoire du système éducatif et de l'enseignement secondaire de jeunes filles
- Un cycle « Jule Ferry et les arts » : atelier théâtre, chorales, danse
- Des événements : projection de « Diabolo Menthe» de Diane Kurys ; le lycée et l'audio-visuel ; le lycée et la Journée du Patrimoine ; la Nuit Blanche au lycée Jules Ferry ; le banquet du Centenaire
- Des publications : histoire du lycée, témoignages, album photo, cartes postales anciennes
- Des objets commémoratifs : médaille du centenaire, T-shirts

Site du comité pour le Centenaire du Lycée Jules Ferry : http://jf2013.over-blog.fr/

*dé***CLIC 17/18** est partenaire du Comité pour le centenaire du lycée Jules-Ferry

Appel à contribution

Habitant le quartier, vous ou l'un de vos proches a peut-être été élève au lycée Jules-Ferry.

Pour enrichir les expositions, le Comité pour le centenaire fait appel à vous : tout objet - blouses, photos de classe, documents administratifs - serait du plus grand intérêt pour les organisateurs. Votre prêt, s'étendra jusqu'en septembre 2014. Il sera sécurisé. Un bordereau en attestera.

Les témoignages oraux ou écrits seraient aussi appréciés.

Vous pouvez remettre ces objets à
Françoise Limousin
3 rue Etienne Jodelle, 75018 Paris
Tél. 01 42 94 07 75

Merci de l'attention que vous voudrez bien porter à cette recherche.

... ouvrez l'oeil... ouvrez l'oeil... ouvrez l'oeil...

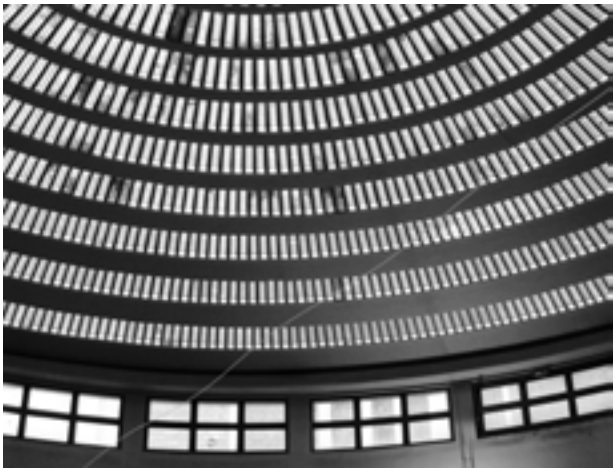

Le soleil de la rotonde du réfectoire en pavés de verre.

Lumière et transparence au lycée Jules Ferry

Pour la bibliothèque des professeurs des vitraux de lauriers

Un gymnase en plein ciel.

Vous souhaitez nous proposer une photo des Batignolles, des Epinettes ou des Grandes Carrières, contactez-nous.

déCLIC 17/18

Association des quartiers de la Place de Clichy et des avenues de Clichy et de Saint-Ouen

Bulletin d'adhésion/ ré-adhésion à retourner **3 rue Etienne Jodelle 75 018 Paris**

Nom : ……..……..Prénom : ……courriel : …….
Adresse : …… …… : ……..……

Adhère en qualité de : membre bienfaiteur cotisation versée (minimum 20 €) : ……€
membre actif cotisation versée (minimum 10 €) : …… €

Date : / / **Signature :**

Pour la bonne diffusion de nos courriers, merci de permettre l'accès à votre boîte aux lettes en précisant votre code d'immeuble : ……

Agir avec *dé*CLIC 17/18 :
diffusez ce bulletin – faites connaître le site **www.declic1718.org** – faites nous part de vos idées. Merci